



VOS COORDONNÉES (A REMPLIR OBLIGATOIREMENT)

Monsieur Madame
 N° de sociétaire SMAVie BTP : _____ Numéro de contrat : _____
 Nom et prénom : _____ Nom de naissance : _____
 Date de naissance : _____ Lieu de naissance : _____

Nationalité : Française Autre : _____ Résidence fiscale : Française Autre : _____

Avez-vous un numéro fiscal américain TIN (Taxpayer Identification Number) ? OUI NON

Si OUI →→ n° TIN | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _

Êtes-vous citoyen ou résident des Etats-Unis d'Amérique ? OUI NON

Adresse complète : _____

Adresse mail : personnelle _____ professionnelle : _____

Cochez votre préférence de contact mail. Ne souhaite pas être contacté(e) par mail

Téléphone : mobile : _____ personnel ou domicile : _____ professionnel : _____

Cochez votre préférence de contact téléphonique. Ne souhaite pas être contacté(e) par téléphone

Situation familiale : Marié(e) Pacsé(e) Divorcé(e) Veuf(ve) Concubinage Célibataire

Situation professionnelle :

- CSP :
- | | | |
|--|---|--|
| <input type="checkbox"/> Chef d'entreprise | <input type="checkbox"/> Cadre et profession intellectuelle supérieure | <input type="checkbox"/> Sans activité professionnelle |
| <input type="checkbox"/> Gérant non salarié | <input type="checkbox"/> Profession intermédiaire (ex : agent de maîtrise, technicien, ...) | <input type="checkbox"/> Agriculteur exploitant |
| <input type="checkbox"/> Artisan | <input type="checkbox"/> Employé | <input type="checkbox"/> Employé fonction publique |
| <input type="checkbox"/> Profession libérale | <input type="checkbox"/> Ouvrier | <input type="checkbox"/> Cadre fonction publique |
| <input type="checkbox"/> Commerçant | <input type="checkbox"/> Retraité | |

Profession exercée ou si vous êtes retraité, dernière activité exercée : _____

Secteur professionnel : Bâtiment Travaux publics Connexe BTP Autre : _____

Êtes-vous une personne politiquement exposée (conformément aux articles L.561-10 et R.561-18 du Code Monétaire et Financier)* ? OUI NON

*Personne Politiquement Exposée (PPE) : J'exerce ou ai exercé au cours des 12 derniers mois une fonction politique, juridictionnelle ou administrative ou je suis un membre direct de la famille d'une personne exerçant ou ayant exercé une telle fonction ou je suis étroitement associé(e) à une personne exerçant ou ayant exercé une telle fonction (définition prévue par les articles L.561-10 et R561-18 du Code Monétaire et Financier).

IMPORTANT – DISPOSITIF ANTI-BLANCHIMENT (LOI n° 90-614 du 12 juillet 1990 sur le blanchiment des capitaux)

FOURNIR OBLIGATOIREMENT UNE COPIE DE LA PIÈCE D'IDENTITÉ EN COURS DE VALIDITÉ

De l'adhérent assuré : Carte Nationale d'Identité Passeport Titre de séjour

Je demande la mise en place de rachats programmés selon les modalités ci-dessous.

L'assuré demande les rachats programmés pour une période de 4 ans renouvelable par tacite reconduction une ou plusieurs fois.

■ PÉRIODICITÉ et ÉCHÉANCES DE VERSEMENT

Cocher la périodicité souhaitée.

Cocher la première échéance souhaitée.

<input type="checkbox"/> Mensuelle (BATIRETRAITE 2 uniquement)	<input type="checkbox"/> Trimestrielle	<input type="checkbox"/> Semestrielle	<input type="checkbox"/> Annuelle
<input type="checkbox"/> Janvier	<input type="checkbox"/> Janvier	<input type="checkbox"/> Janvier	<input type="checkbox"/> Janvier
<input type="checkbox"/> Mars	<input type="checkbox"/> Avril	<input type="checkbox"/> Avril	
<input type="checkbox"/> Mai	<input type="checkbox"/> Juin	<input type="checkbox"/> Juillet	
<input type="checkbox"/> Juillet	<input type="checkbox"/> Août	<input type="checkbox"/> Octobre	
<input type="checkbox"/> Septembre	<input type="checkbox"/> Octobre		
<input type="checkbox"/> Novembre	<input type="checkbox"/> Décembre		

Echéances et modalités de versement

Les échéances de versement sont fixées en début de mois ou de trimestre civil. Les titres de paiement sont établis le 2 du mois correspondant ou le 1^{er} jour ouvré suivant cette date si celle-ci est un samedi, un dimanche ou un jour férié.

Le versement sera effectué par virement sur le compte bancaire ou postal de l'assuré. Il sera effectué dans un délai maximum de 15 jours suivant le calcul du rachat.

Joindre obligatoirement un relevé d'identité bancaire ou postal (en France).

Il n'est toutefois pas possible pour SMAVie BTP de s'engager sur une date effective de virement selon la périodicité choisie, compte tenu des délais de traitement bancaire qu'elle ne maîtrise pas.

■ MONTANT DES RACHATS PROGRAMMÉS

- L'assuré pourra modifier son choix ou cesser son programme à tout moment en faisant parvenir sa demande 15 jours au moins avant une échéance de versement.
 - Le prélèvement forfaitaire libératoire éventuel, les prélèvements sociaux ainsi que les frais selon la périodicité choisie seront déduits du rachat demandé.

Je choisis la modalité suivante :

- Rachat périodique d'un montant de :** _____ € par échéance (minimum : 750 €).
*Pour cette modalité, les frais forfaitaires seront **déduits** du rachat demandé.*
- Rachat périodique correspondant à :** _____ % des intérêts contractuels nets affectés à l'épargne constituée (100 % si aucun chiffre n'est précisé).
*Pour cette modalité, les frais forfaitaires seront prélevés **en sus** du rachat demandé.*
- Rachat périodique correspondant à :** _____ % de l'épargne constituée.
*Pour cette modalité, les frais forfaitaires seront prélevés **en sus** du rachat demandé.*

Les frais forfaitaires sont fixés à 2 € par rachat pour une périodicité mensuelle et 5 € par rachat pour les autres périodicités.

■ CHOIX DE L'IMPOSITION DES PRODUITS FINANCIERS

Au moment de la mise en place des rachats programmés, l'assuré doit choisir de façon définitive l'un des modes d'imposition ci-dessous.

J'opte pour le mode d'imposition* suivant :

- Réintégration des produits financiers dans mon revenu imposable
- Prélèvement forfaitaire libératoire

* Ce mode d'imposition ne concerne que les produits financiers afférents à des primes versés avant le 27 septembre 2017.

Pour les intérêts afférents à des primes versées à compter du 27 septembre 2017, SMAvie BTP applique le prélèvement forfaitaire obligatoire prévu par la réglementation fiscale. Vous pouvez choisir d'être dispensé de ce prélèvement si votre revenu fiscal de référence 2017 est inférieur à 25 000 euros pour une personne seule et 50 000 euros pour un couple soumis à imposition commune en cochant la case ci-après :

- Je demande à être dispensé du prélèvement forfaitaire obligatoire en raison de mon revenu fiscal de référence et je joins une copie de mon avis d'imposition 2018.

Quel que soit votre choix fiscal, vous devez indiquer sur votre déclaration de revenus, dans les rubriques prévues à cet effet, les montants qui figurent sur l'imprimé fiscal unique communiqué par SMAvie BTP en début de chaque année civile.

Pour plus de précisions sur la fiscalité des rachats, **se référer à la notice fiscale ou au guide fiscal** qui vous sera remis sur simple demande.

■ MOTIF DU RACHAT - DÉCLARATION DE DESTINATION DES FONDS

En application de la réglementation relative à la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme (art L.561-10-2 II du Code monétaire et financier), nous avons l'obligation réglementaire de vous demander, au-delà d'un certain montant de rachat, la destination des sommes récupérées. A défaut de communication des informations demandées, SMAvie BTP a l'obligation légale de déclarer l'opération réalisée à l'autorité compétente. (Si vous cochez plusieurs cases, merci d'indiquer les montants en euros respectifs).

<input type="checkbox"/> Achat d'un bien immobilier Montant : _____ €	<input type="checkbox"/> Achat d'un bien mobilier (voiture, bateau, œuvre d'art, ...) Montant : _____ €	<input type="checkbox"/> Réalisation de travaux Montant : _____ €	<input type="checkbox"/> paiement d'impôt / taxe Montant : _____ €
<input type="checkbox"/> Événement familial- Soutien familial Montant : _____ €	<input type="checkbox"/> Besoin de trésorerie pour le financement d'une entreprise Montant : _____ €	<input type="checkbox"/> Remploi sur un placement financier hors SMA Montant : _____ €	<input type="checkbox"/> Loisirs - vacances Montant : _____ €
<input type="checkbox"/> Autres (préciser) : _____		Montant : _____ €	

Je déclare que ma situation familiale, professionnelle et patrimoniale, la tranche de revenus correspondant à ma situation, ainsi que les objectifs m'ayant amenés à adhérer au contrat n'ont pas changé et que les informations que j'ai communiquées préalablement à SMAvie BTP sont toujours exactes et à jour. Dans le cas contraire, je prends contact avec mon conseiller SMAvie ou je mets à jour mes données personnelles dans mon espace client sur www.groupe-sma.fr rubrique « particuliers / votre épargne ».

Fait à _____ Le _____

Informatique et libertés. L'assureur, responsable de traitement, est amené à recueillir et traiter vos données personnelles nécessaires à la passation, gestion et exécution de votre contrat d'assurance, à la gestion de la relation commerciale ainsi qu'à l'exercice de toute obligation réglementaire. Vos données pourront être transmises à ses partenaires ou aux autorités compétentes. Vous disposez de droits que vous pouvez exercer par courrier postal au siège de l'assureur ou par mail à deleguealaprotectiondesdonnees@groupe-sma.fr. En savoir plus sur notre site internet.

En application des dispositions du Code de la Consommation, les consommateurs peuvent s'inscrire gratuitement sur le registre d'opposition au démarchage téléphonique sur www.bloctel.gouv.fr. Dans ce cas, SMAvie BTP ne pourra pas les démarcher par téléphone sauf s'ils ont communiqué leur numéro de téléphone afin d'être recontactés ou sauf s'ils sont titulaires d'un contrat en vigueur auprès de SMAvie BTP.

Acceptez-vous de recevoir des informations commerciales par voie électronique, des sociétés du Groupe SMA et de la SGAM BTP ? OUI NON

Signature de l'assuré(e) précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé »

■ DOMICILE FISCAL HORS DE FRANCE

Dans l'éventualité où la France a conclu une convention fiscale avec le pays de résidence de l'assuré, celui-ci peut demander l'application du taux de la convention s'il est plus favorable que le taux de prélèvement forfaitaire libératoire prévu à l'article 125 A III du CGI.

L'application des dispositions de la convention est toujours subordonnée à l'envoi préalable par l'assuré d'un formulaire administratif visé par l'administration fiscale de sa résidence. À défaut, les rachats seront d'office imposés sur la base de l'article 125 O A du CGI, par prélèvement forfaitaire obligatoire. **Joindre obligatoirement dans ce cas :**

- une attestation sur l'honneur indiquant que vous avez votre domicile fiscal hors de France, au sens de l'article 4B du Code général des impôts.
- un formulaire administratif (imprimé fiscal n° 5000-FR) visé par l'administration fiscale de votre pays de résidence.
- un certificat de résidence fiscale ou d'imposition du pays de résidence.

SMAvie BTP

Société mutuelle d'assurance sur la vie du bâtiment et des travaux publics
Société d'assurance mutuelle à cotisations fixes
Entreprise régie par le code des assurances - RCS PARIS 775 684 772
8 rue Louis Armand CS 71201 - 75738 Paris cedex 15

www.groupe-sma.fr

SMA